

LES FORMATIONS EN ALTERNANCE : MISER SUR L'AVENIR, C'EST EN AVOIR UN.



Entreprises,

L'alternance vous aidera concrètement à

- ▶ **Préparer l'avenir et vous placer dès à présent dans un contexte de sortie de crise et de reprise.**
 - > En formant les jeunes à ses propres métiers, l'entreprise développe les compétences spécifiques dont elle aura besoin pour s'adapter aux exigences de la reprise économique.
 - > Elle anticipe le recrutement de collaborateurs formés et rapidement opérationnels.
- ▶ **Gérer dès aujourd'hui une future pénurie de main d'œuvre dans de nombreux secteurs.**
 - > L'alternance permet d'assurer l'avenir de l'entreprise en anticipant les départs à la retraite par le recrutement de nouveaux collaborateurs.
 - > L'entreprise parie sur la jeunesse et l'expérience, les jeunes en formation par l'alternance ont un double objectif et une double motivation : obtenir un diplôme ou une qualification et trouver un emploi.

Avec le « Plan Jeunes », vous bénéficiez de mesures fiscales et financières attractives, tandis que les jeunes que vous accueillez reçoivent une formation qualifiante avec la perspective de trouver un emploi.

Selon les besoins de votre entreprise et le profil recherché, vous avez le choix entre 2 types de contrats : **apprentissage ou professionnalisation**.

L'alternance, un dispositif incitatif

- 1 ▸ Bénéficier d'un dispositif où la formation est financée.
- 2 ▸ Pour les contrats d'apprentissage
 - > Zéro charges sociales pour toutes les entreprises qui recrutent un nouvel apprenti entre juin 2009 et juin 2010.
 - > 1800 euros de prime par apprenti pour toute entreprise de moins de 50 salariés embauchant des apprentis supplémentaires jusqu'au 30 juin 2010.
- 3 ▸ Pour les contrats de professionnalisation
 - > 1000 euros de prime pour toute entreprise embauchant un jeune en contrat de professionnalisation.
 - > 2000 euros de prime pour toute entreprise embauchant un jeune en contrat de professionnalisation si le jeune n'a pas le niveau bac.



Renseignez-vous ou formulez
votre offre de contrats en
alternance sur :

www.misersurlavenir.com

